



RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 40083
Numéro SIREN : 422 961 755
Nom ou dénomination : 2 M PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2017 sous le numéro de dépôt 2551

2M PROMOTION
Société par actions simplifiée au capital de 7 524 030 euros
Siège social : 5 rue Gaston Pretot, 25200 MONTBELIARD
422 961 755 RCS BELFORT

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 2 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept,
Le deux octobre à dix-sept heures,

Les associés de la société 2M PROMOTION se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 5 rue Gaston Pretot 25200 MONTBELIARD, sur convocation faite par le Président ?

L'Assemblée est présidée par Monsieur Didier MENNECHET en sa qualité de Président de la Société.

Madame Brigitte MENNECHET est désignée comme secrétaire.

La SAU DUFETEL et la SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION, Commissaires aux Comptes de la Société, régulièrement convoqués, sont absents excusés.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Démission d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Didier MENNECHET de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société, Madame Brigitte MENNECHET demeurant 5 Impasse sous les Vignes 25420 BART.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Brigitte MENNECHET de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

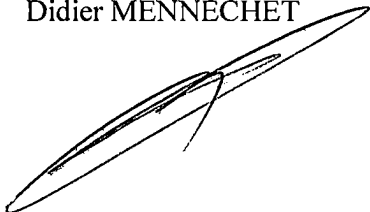
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Didier MENNECHET



Le secrétaire
Brigitte MENNECHET

